



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 55 82 88 75 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipement.cgt.fr

Conférence nationale des retraités du 21 au 23 octobre 2013 – La Rochelle (17)

*
* *

Rapport d'ouverture **Nicolas BAILLE** Secrétaire Général de la FNEE-CGT

Chers camarades,

Avant tout je tiens vous apporter le salut fraternel des camarades de la direction fédérale. Je veux également saluer et remercier la présence d'un certain nombre de camarades de la direction de la Fédération et de syndicats nationaux, de Christian Mathis pour le CCAS et de Jean-Pierre Floret de l'UCR-CGT, signe de l'intérêt porté à cette conférence nationale.

Nous sommes réunis pendant deux jours, ici à La Rochelle, pour formaliser la création de l'Union fédérale des retraités (UFR) de l'Equipement et de l'Environnement. Je m'y étais engagé, suite à l'interpellation exprimée en 2009 au 14^{ème} congrès fédéral à Pleaux, dans mon rapport d'ouverture du 15^{ème} congrès fédéral en juin dernier au Cap d'Agde.

En effet, depuis le début des années 2000, l'activité fédérale avait cessé. En 2009 après le 14^{ème} congrès fédéral, la Fédération s'est donnée les moyens de la remettre sur pied par la mise en place d'un collectif retraités. Ce collectif a produit un certain nombre de documents revendicatifs et il a également permis l'implication, par l'élection lors du dernier congrès fédéral, de deux camarades retraités (Jean-Pierre Beutheret du SNPTRI et Jean-Marie Didot de l'USSER) au sein de la Commission exécutive fédérale.

Je ne vais pas développer plus sur l'activité du collectif, Jean-Pierre le fera suite à mon intervention.

Je veux le dire clairement, la volonté de la direction fédérale est bien que l'UFR participe activement à la vie de la Fédération. Sur le plan revendicatif, l'articulation et la cohérence seront assurées par Isabelle Péron, Secrétaire fédérale à la politique revendicative, mais également sur l'enjeu de la syndicalisation avec le soutien de Maurice Barla, Secrétaire général adjoint chargé notamment de celle-ci.

La relance de l'UFR devra également nous permettre de porter notre travail au niveau confédéral et de nous impliquer au sein de l'UCR-CGT. Je salue d'ailleurs la présence de notre camarade de l'UCR-CGT. L'UFR aura, comme premier travail, à préparer le 10^{ème} congrès de l'UCR-CGT qui se tiendra à Saint Etienne du 24 au 28 mars prochain et à désigner ses délégués. Les repères revendicatifs ont été adoptés au Comité général du 10 juin 2013, ils sont accessibles sur le site de l'UCR.

Les retraités sont environ 15 millions aujourd'hui. Ils représenteront à l'horizon 2040 le tiers de la population française. Ces données démographiques ne doivent pas conduire à considérer les retraités comme un coût pour la société. C'est un des arguments sur lesquels ont été fondées les différentes réformes successives (1993, 2003, 2010) qui ont paupérisé l'ensemble du monde retraité.

Fin 2009, la retraite moyenne, tous régimes confondus, est de 1 194€ brut mensuel ;

- 5 millions de retraités perçoivent entre 800€ et 1 000€ par mois.

- 5,8 millions touchent le minimum vieillesse (Allocation solidarité personnes âgées), ce qui équivaut à : 787,26 € pour une personne seule, 1222,27€ pour un couple, soit moins que le chiffre retenu comme seuil de pauvreté à cette date qui est de 954€. Au total une dizaine de millions de retraités vivent pratiquement dans la misère.

Simultanément à cette dégradation de leurs revenus, les retraités sont confrontés aux hausses successives et continues des différents services tels que :

- l'eau, le gaz (+30% ces dernières années), l'électricité (+5% au 1^{er} août), les transports, les loyers (+2,1%);
- à une augmentation considérable du prix des denrées de première nécessité (entre 14 et 17% pour les légumes, jusqu'à 30% pour les fruits d'une année sur l'autre) ;
- à l'augmentation permanente et parfois très élevée des impositions locales.

L'UCR-CGT estime que les retraités ont perdu sur les 20 dernières années 20% de leur pouvoir d'achat.

Quelle est la situation des retraités de l'Equipement / Environnement ?

Nous n'avons pas de chiffres, mais on peut facilement imaginer, compte tenu des salaires moyens en activité, qu'ils se trouvent en majorité dans la fourchette basse des pensions.

En 2010 plus de 20% des aides matérielles attribuées par les CLAS l'ont été à des agents retraités.

Dans cette situation, le gouvernement après avoir annoncé sa volonté de s'en prendre aux pensions des retraités à décidé de les frapper dès avril 2013 d'une taxe (soit disant Autonomie) de 0,3 % et de réduire à 1,3% la revalorisation des pensions calculée sur un taux d'inflation décidé par lui-même qui était de 2,1% en 2011 et 2012.

Aujourd'hui le gouvernement voudrait aller plus loin dans l'appauvrissement des retraités. Ainsi, parmi les mesures annoncées dans le cadre de la réforme des retraites, le versement de l'augmentation de 1,3% serait repoussé de 6 mois

Dans un communiqué du 10 octobre dernier, la CGT se félicite du choix des députés de supprimer le report de la revalorisation des pensions. Ce vote, loin d'être une erreur technique, révèle un débat politique de fond. Cette mesure particulièrement injuste faisait porter sur les retraités les efforts de financement, et ce alors que le patronat a obtenu dans le PLFSS une compensation intégrale de l'augmentation des cotisations.

Le report de la revalorisation des pensions, loin d'être une mesure de détail, entraînerait un décrochage du pouvoir d'achat des retraités, alors que le rapport Moreau relève justement leur paupérisation grandissante.

Ce vote fait écho aux attentes des salariés et des retraités. La CGT exige qu'il soit respecté et que le gouvernement renonce à sa mesure de report.

Chers camarades pour ne pas être trop long et laisser le temps au débat, je vais conclure.

Didier Pacot vous a présenté l'ordre du jour de cette Conférence nationale. Il se décomposera trois débats :

- le premier cet après-midi sur la protection sociale et les questions liées à l'autonomie avec l'introduction au débat par Daniel Edelin de la Fédération CGT des organismes sociaux,
- demain matin sur la protection sociale complémentaire avec l'introduction au débat par Hubert Borderie Président Général de la MGET
- et enfin demain après-midi sur l'activité de terrain et la syndicalisation envers les retraités avec l'introduction au débat par Jean-Marie Didot.

Cette conférence est donc un temps d'échange privilégié en partant de nos situations diverses pour construire ensemble notre UFR telle que nous la voulons. Celle-ci ne pourra vivre que par l'implication de tous les syndiqués retraités et actifs ainsi que par l'investissement des composantes fédérales. Vous pouvez compter sur le soutien de la Fédération.

La liaison actifs/ retraités, doit être efficiente à tous les niveaux. La syndicalisation des retraités doit être un axe fort de travail dans toutes nos structures car ceux-ci représentent une force dont la CGT ne saurait se passer.

Vive l'UFR-CGT,
Vive la Fédération,
Vive la CGT.